

Garantía Limitada pour la MRCOOL Inverter Package Series



Modèles: MDPH18024D, MDPH18036D, MDPH18048D, MDPH18060D, MDPHK06D, MDPHK09D, MDPHK12D

Sauf si la loi de l'État ou de la province applicable l'exige ou l'interdit, cette garantie non transférable offre une couverture limitée de 10 ans pour les pièces et le compresseur, ainsi qu'une garantie limitée de 10 ans pour la main-d'œuvre. Cette garantie s'applique à toutes les unités installées dans des résidences occupées par leurs propriétaires, des résidences multifamiliales et des applications commerciales limitées utilisant une alimentation électrique monophasée. Une preuve d'achat peut être exigée pour soumettre une demande de garantie.

Les modèles d'unités mentionnés ci-dessus sont garantis par « MRCOOL » contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, comme indiqué ci-dessous :

À l'acheteur original, MRCOOL accorde une période de garantie non transférable de dix (10) ans sur toutes les pièces et le compresseur. La période de garantie sur les pièces et le compresseur commence à la date de preuve d'achat. La garantie sur les pièces et le compresseur est fournie à l'utilisateur final original sous réserve des conditions et limitations suivantes :

Cette garantie **NE CONTINUE PAS** après que l'unité a été retirée de l'emplacement où elle a été initialement installée.

Cette garantie **NE S'APPLIQUE PAS**, et aucune garantie n'est offerte par MRCOOL, sur toute unité qui **N'EST PAS** achetée auprès d'un revendeur autorisé et installée conformément à tous les codes, politiques et exigences de licence fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Les services d'un installateur professionnel **SONT** requis, et une preuve d'installation par un professionnel peut être demandée.

La période de garantie **NE S'APPLIQUE PAS** à toute unité installée avec un condenseur ou une unité de traitement d'air usagée, incompatible ou non approuvée. Si un condenseur, des serpentins ou une unité de traitement d'air incompatible ou non approuvé est utilisé, la **GARANTIE SERA ANNULÉE**.

En tant que seule responsabilité, et votre seul recours, MRCOOL fournira une pièce de remplacement, sans frais pour la pièce seule, pour remplacer toute pièce jugée défectueuse en raison de la fabrication ou des matériaux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Conformément aux dispositions ci-dessous, vous pourriez être responsable des coûts de main-d'œuvre associés à l'installation de la pièce de remplacement. Toute pièce remplacée en vertu de cette garantie est garantie uniquement pour la portion non expirée de la période de garantie applicable à la pièce originale.

À l'acheteur original, MRCOOL offre une période de garantie de main-d'œuvre non transférable de deux (2) ans sur les coûts de main-d'œuvre. La garantie de main-d'œuvre commence le quatre-vingt-onzième (91e) jour suivant la date de preuve d'achat. La garantie de main-d'œuvre ne couvre que les coûts liés au diagnostic et à la réparation des systèmes lorsque les propriétaires respectent toutes les conditions d'utilisation de ce document.

Limite de Responsabilité : Le montant total pour les réparations de main-d'œuvre effectuées en lien avec toutes les demandes formulées pendant la période de garantie limitée sur la main-d'œuvre ne doit pas dépasser le prix d'achat du produit, taxes en sus. Dans le cas où des réparations de main-d'œuvre sont effectuées, qui, au total, sont égales au prix d'achat du produit, nous remplacerons le produit par un nouveau produit ou un produit de type similaire, et nous n'aurons aucune autre obligation en vertu de cet accord de service. Vous serez responsable de tous les coûts de main-d'œuvre associés à l'installation du nouveau produit ou d'un produit de type similaire. Pour plus de détails sur la Limite de Responsabilité, veuillez appeler le [844-518-2040].

LES GARANTIES ÉNONCÉES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION, DE NON-ATTEINTE AUX DROITS DES TIERS ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. EN AUCUN CAS, MRCOOL NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS OU D'AUTRES PERTES ÉCONOMIQUES, QUELLE QUE SOIT LA CAUSE, QUE CE SOIT SUR LA BASE D'UNE VIOLATION DE GARANTIE, D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT OU AUTRE, MÊME SI MRCOOL A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ DE MRCOOL NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT DU SYSTÈME.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS AUCUN DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Coûts de main-d'œuvre ou autres coûts engagés pour le diagnostic, la réparation, le retrait, l'installation, l'expédition, le service ou la manutention de pièces défectueuses, de pièces de remplacement ou de nouvelles unités, sauf si cela s'applique à la garantie de main-d'œuvre fournie et à ces conditions d'utilisation.
2. Entretien normal tel qu'indiqué dans les manuels d'installation et/ou du propriétaire, y compris, mais sans s'y limiter, le nettoyage et/ou le remplacement des filtres, ainsi que la lubrification.
3. Pannes, dommages ou réparations dues à une installation défectueuse, une mauvaise application, un abus, un entretien inadéquat, une modification non autorisée ou un fonctionnement inapproprié.

Garantía Limitada pour la MRCOOL Inverter Package Series



Modèles: MDPH18024D, MDPH18036D, MDPH18048D, MDPH18060D, MDPHK06D, MDPHK09D, MDPHK12D

4. Panne de démarrage due à des conditions de tension, des fusibles grillés, des disjoncteurs ouverts, ou des dommages dus à l'insuffisance ou à l'interruption du service électrique.
5. Pannes ou dommages causés par des animaux ou d'autres organismes, l'eau, les inondations, les vents, les incendies, la foudre, des accidents, des dommages d'impact causés par des projectiles, des tremblements de terre, le vol ou la perte, des émeutes, du vandalisme, des actes de guerre, des cas de force majeure, des environnements corrosifs ou d'autres conditions échappant au contrôle de l'entreprise.
6. Pièces ou produits non fournis ou désignés par l'entreprise, ou les dommages résultant de leur utilisation.
7. Produits installés en dehors des États-Unis et du Canada.
8. Coûts d'électricité ou de carburant, ou augmentations des coûts d'électricité ou de carburant pour quelque raison que ce soit, y compris un usage supplémentaire ou inhabituel de chauffage électrique supplémentaire.
9. Tous les coûts de remplacement, de remplissage ou d'élimination du réfrigérant, y compris le coût du réfrigérant.
10. Tous les frais d'expédition ou de transport ou dommages résultant du transport du produit ou des pièces couvertes par la garantie limitée.
11. Un produit dont le numéro de série ou toute partie de celui-ci a été modifié, altéré ou retiré de quelque manière que ce soit.
12. Produits déplacés de leur adresse d'installation d'origine.
13. Tout dommage causé par des tuyaux d'eau gelés ou cassés en cas de défaillance de l'équipement.
14. Changements d'apparence de l'unité qui n'affectent pas ses performances.
15. Remplacement de fusibles et remplacement ou réinitialisation de disjoncteurs.
16. Unités fonctionnant dans des structures incomplètes.
17. Dommages ou réparations nécessaires en raison de l'utilisation de réfrigérant usagé ou recyclé.
18. Tout dommage spécial, indirect ou consécutif de nature commerciale ou autre. Certains États ou provinces n'autorisent pas l'exclusion de dommages accessoires ou consécutifs, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer à vous.
19. Tous les coûts résultant de l'installation initiale du système, ainsi que tous les coûts de matériel.

Pour des exclusions de garantie supplémentaires, visitez le site www.MRCOOL.com.

SOUSSION DES RÉCLAMATIONS

Pour soumettre des demandes de garantie au cours des deux premières années, les clients doivent appeler le (844)-518-2040. Ce numéro gèrera toutes les demandes de garantie de main-d'œuvre.

Après les deux premières années et/ou l'expiration de la garantie de main-d'œuvre, le client doit appeler le (270) 366-0457, envoyer un courriel à support@mrcool.com, créer un ticket via mrcool.com ou suivre d'autres instructions fournies sur mrcool.com. Le client ou le technicien en chauffage, ventilation et climatisation (CVC) doit effectuer tous les diagnostics comme indiqué par MRCOOL et fournir les preuves requises par MRCOOL. À la demande de MRCOOL, les pièces et les compresseurs doivent être retournés à MRCOOL et devenir la propriété de MRCOOL.

RÉSOLUTION DE LITIGE

En cas de conflit avec MRCOOL, l'acheteur s'engage à d'abord contacter MRCOOL par téléphone au (270) 366-0457, par courriel à legal@mrcool.com, ou par courrier à MRCOOL, LLC, Attn : Service à la clientèle, 48 Remington Way, Hickory, KY 42051, et à tenter de résoudre le différend de manière informelle en fournissant les informations suivantes : nom, adresse, coordonnées et nature du différend. Si MRCOOL n'est pas en mesure de résoudre un différend dans les 90 jours suivant le contact de l'acheteur, les parties conviennent de résoudre toute réclamation, différend ou controverse découlant de ou en lien avec cette garantie limitée (les « Réclamations ») par arbitrage contraignant.

ARBITRAGE

Les lois de l'État du Kentucky régiront cette garantie limitée et toutes ces conditions d'utilisation, sans tenir compte des principes de conflits de lois. Toutes les actions en justice ou en équité découlant de ou liées à cette garantie limitée seront soumises à un arbitrage confidentiel à Paducah, Kentucky, selon les règles alors en vigueur de l'American Arbitration Association. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, aucun arbitrage de ce type ne sera joint à un arbitrage impliquant une autre personne ou entité soumise à cette garantie limitée, que ce soit par le biais de procédures d'arbitrage collectif ou autrement. Sauf dans la mesure où la loi applicable l'interdit, l'acheteur accepte de ne pas déposer de réclamation plus d'un (1) an après que la cause de l'action a pris naissance. Si l'arbitre décide en faveur de l'acheteur, la décision peut inclure les frais d'arbitrage de l'acheteur, y compris des honoraires d'avocat raisonnables et des frais raisonnables pour tout expert et d'autres témoins. Toute décision rendue par l'arbitre peut être enregistrée dans tout tribunal compétent. Vous avez le droit de vous retirer de cette disposition d'arbitrage en nous contactant à optout@mrcool.com dans les trente (30) jours suivant votre achat du produit. Si plus de trente (30) jours se sont écoulés, vous n'êtes pas éligible pour vous retirer de cette exigence d'arbitrage et devez poursuivre toute réclamation par arbitrage contraignant.